



# Municipalité de Lac-du-Cerf

19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0  
Téléphone : (819) 597-2424 Télécopieur : (819) 597-4036  
Courriel : [taxation@lac-du-cerf.ca](mailto:taxation@lac-du-cerf.ca) Site Web : [lac-du-cerf.info](http://lac-du-cerf.info)

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF

Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2011

**Taxes foncières, taxes foncières agricoles, tarifications pour le financement des services de la Sûreté du Québec et le financement du camion Freightliner 2011 et compensations pour le service d'enlèvement et de transport des matières résiduelles et recyclables**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée Jacinthe Valiquette secrétaire-trésorière - directrice générale de la susdite municipalité, que, suivant la dernière imposition des taxes, le rôle de perception est complété et déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes le 21 février 2011.

Que toutes personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement desdites taxes, arrrages, ou autres deniers, sont tenues de les payer selon les échéances ci-après énumérées.

Pour plus de précisions, mentionnons que :

- Les comptes de taxes de moins de 300 \$ sont payables en un seul versement, le 21 mars 2011.
- Les comptes de taxes de 300\$ et plus sont payables en trois (3) versements égaux, les 21 mars, 21 juin et 21 septembre 2011.
- Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, le solde en entier devient immédiatement exigible et vous perdez le droit de payer en trois versements sans intérêts.
- Toute taxe, compensation ou versement impayé à la date d'échéance portera intérêt au taux de 18% l'an qui sera calculé sur une base journalière.
- Le paiement de ces factures peut être fait par paiement électronique, dans les institutions financières, par courrier ou au comptoir de l'Hôtel de Ville de Lac-du-Cerf.

DONNÉ à Lac-du-Cerf, ce 17<sup>e</sup> jour de février de l'an deux mille onze.

Jacinthe Valiquette, g.m.a.  
Secrétaire-trésorière/directrice générale.

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Lac-du-Cerf certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 16 et 17 heures de l'après-midi, le 17<sup>e</sup> jour de février 2011.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17 février 2011.

Jacinthe Valiquette, g.m.a.  
Secrétaire-trésorière/directrice générale.